

DEPARTEMENT

PAS-DE-CALAIS

CANTON

ARRAS 3

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISLEUX-AU-MONT



Réunion ordinaire

Séance du 13 novembre 2018

2018-27

Nombre de membres

Afférents au Conseil	en exercice	qui ont pris part à la délibération
11	10	08

Date de la convocation :
09/11/2018

Date d'affichage :
09/11/2018

L'an deux mil dix-huit,
le treize novembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. J-M.Distinguin

Présents : M. Bourgogne, Mme Letien, M. Loison, M. Veroux,
Mme Bras, Mme Cuykens. M. Bernard,

Absents : M. Briois, Mme Hulot

Mme BRAS a été nommée secrétaire

Objet de la délibération :

Enquête publique parc éolien société EOLIENNES DU SUD ARRAGEOIS :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête publique est en cours concernant l'implantation d'éoliennes sur les territoires des communes de Croisilles, Héninel et St Martin sur Cojeul.

Concernant cette enquête, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



J-M. Distinguin
J-M.Distinguin

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture 23/11/2018
et publication du 23/11/2018

